

Novembre 2017

Communiqué de presse de la SSEA

L'économie alpestre a besoin de conditions cadres stables

L'économie alpestre, comme l'ensemble du secteur agricole, a besoin de conditions cadres stables et fiables pour assurer son développement. C'est pourquoi le comité de la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) est préoccupé par l'orientation figurant dans les récentes propositions du Conseil fédéral (Vue d'ensemble du développement de la politique agricole). Le démantèlement prévu des mesures de protection douanières devrait entraîner des changements structurels aux conséquences imprévisibles.

La Confédération reconnaît l'importance de l'économie alpestre, dans les domaines agricoles et alimentaires. Cette dernière apporte une contribution importante dans le domaine de la préservation de la biodiversité et de la qualité des paysages. L'image positive de l'économie alpestre ne doit pas être sous-estimée. Elle contribue notamment à la préservation du patrimoine culturel de l'espace alpin, grâce à ses produits alimentaires de qualité et à ses coutumes vivantes, qui constituent l'une des attractions du tourisme suisse.

Libéraliser l'économie alpestre ?

L'économie alpestre est sortie renforcée des dernières réformes agricoles. La vue d'ensemble du développement de la politique agricole compromet cette évolution. En effet, l'agriculture suisse, basée sur de petites exploitations traditionnelles, offre peu d'opportunités face à la concurrence mondiale. La SSEA craint que les propositions du Conseil fédéral ne menacent gravement l'économie alpestre. Dans les mois à venir, la SSEA en examinera les conséquences et formulera des propositions, en vue d'un développement de la politique agricole.

La loi sur la chasse va dans la bonne direction

La loi sur la chasse sera débattue au Parlement, lors de la session de printemps 2018. L'économie alpestre soutient les mesures de régulation des loups et l'intervention rapide des cantons, en cas de dommages causés par des prédateurs. La SSEA estime que les animaux d'élevage doivent avoir la priorité par rapport aux grands prédateurs. La présence de ces derniers ne doit pas conduire à l'abandon d'alpages. En outre, la transformation des districts francs fédéraux en zones de protection de la faune ne doit pas créer de restrictions supplémentaires pour l'économie alpestre.

Les Alpes se transforment

De nombreux alpages sont touchés par le passage de la téléphonie analogique à la technologie IP, basée sur Internet. Une coopération entre Swisscom et la SSEA permet de soutenir les exploitations devant s'adapter à cette nouvelle situation. Les alpages concernés ont la possibilité de s'annoncer auprès de la SSEA.

Informations complémentaires :

Erich von Siebenthal, CN et président de la SSEA : Tél. 078 856 12 40

Jörg Beck, secrétaire de la SSEA : Tél. 031 382 10 10